Fiche de poste

Cadre de santé paramédical

1. Identification du poste

Fonction	CADRE DE SANTE
Service	
Code métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière	CADRE RESPONSABLE D'UNITE DE SOINS
Correspondance statutaire	CATEGORIE A

2. Présentation de l'établissement

Situé sur le territoire de santé du Littoral, le Centre Hospitalier de Dunkerque (CHD) est l'établissement support du GHT du Dunkerquois et l'Audomarois, en coopération très étroite avec le CHU de Lille. Le CHD est un établissement de santé certifié classe A par la HAS.

Au sein d'un campus de 6 hectares en cœur de ville, le CHD propose :

- des activités de court séjour de médecine et de chirurgie avec un plateau technique de haut niveau,
- les activités de Gynécologie-Obstétrique, de Néonatalogie et d'Orthogénie depuis le 13 septembre 2018 au sein de la nouvelle maternité,
- un hébergement médico-social (EHPAD)
- un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI et IFAS)
- un Centre de Planification Familiale
- un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

La capacité d'accueil du CHD s'élève à 805 lits et places, dont 448 lits MCO. L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

Budget d'exploitation : 195 000 000 €.

Le CHD emploie, en 2019, 1950 professionnels non médicaux et 261 professionnels médicaux.

3. Mission et activités

Mission générale

Le cadre de santé applique la politique de l'établissement notamment dans le cadre du projet de soins.
Il participe, en collaboration avec l'équipe médicale, à la définition et à la mise en œuvre des objectifs et des projets du pôle et du service.
Il est responsable et garant de la qualité et de la sécurité de la prise en charge et des soins au sein de son unité, dans le respect des valeurs de l'établissement.
Il est responsable de la gestion médico-économique de l'unité (matérielle, humaine et organisationnelle) pour garantir une prise en charge optimale du résident, du patient ou du consultant.
Il collabore avec les différents acteurs de santé de l'établissement et du territoire.
Il favorise l'implication des professionnels, développe le sentiment d'appartenance à chacun des niveaux de l'établissement et accompagne le changement.
Il participe au développement des compétences des professionnels notamment dans le cadre du développement professionnel continu.
Il développe la culture et anime la démarche qualité et gestion des risques.
Il s'appuie sur les référents de son unité pour accompagner les professionnels dans les domaines concernés.

Activités

- Coordination des organisations et des soins
- Gestion des ressources humaines : management et animation des équipes
- Gestion des moyens matériels
- Animation de la démarche qualité et de la gestion des risques
- Veille professionnelle (étude et travaux de recherches et d'innovation), Législation
- Elaboration et conduite de projets
- Participation à l'enseignement
- Gestion des ressources humaines : gestion des effectifs
- Gestion des ressources humaines : formation

4. Compétences requises

Savoir-faire requis

Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine
Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence
Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
Organiser une unité, un service, en fonction de différents critères (missions, stratégie, moyens, etc.)
Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes

Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
Travailler en équipe / en réseau
Sens de l'observation et capacité d'analyse

Savoirs requis

Description	Niveau de connaissance
Management	Maîtrise
Pédagogie	Expertise
Organisation du travail	Connaissances de base
Méthodologie d'analyse de situations	Maîtrise
Méthode de recherche en soins	Connaissances de base
Droits et information des patients	Connaissances de base et/ ou maîtrise
Politique de la qualité	Connaissances de base
Stratégie et organisation / conduite de projet, conduite de changement	Connaissances de base et/ou maîtrise
Soins et domaine technique	Expertise
Santé publique	Connaissances de base
Gestion économique, administrative et financière	Connaissances de base

Savoir-être requis

Communication / relations interpersonnelles
Communication et relation d'aide
Capacité d'écoute de négociation et de management
Rigueur
Méthodologie
Positionnement
Capacité d'adaptation
Curiosité intellectuelle
Implication
Loyauté

5. Position dans la structure

Liens hiérarchiques

Coordonnateur général des soins / Directeur des soins
Cadre Supérieur de Santé

Liens fonctionnels

Directions, Praticiens et toutes les fonctions administratives, techniques et logistiques de l'établissement.

6. Caractéristiques de fonctionnement

Temps de travail

Le cadre de santé est au forfait. Il bénéficie de 19 jours de RTT. Organisation possible de télétravail.

Autres contraintes de fonctionnement

Assurer des gardes et astreintes, pour le Centre Hospitalier et la Maison des personnes âgées.
Participer aux réunions des Cadres de santé organisées tous les deux mois par le Coordinateur Général des soins.
Participer aux réunions de Pôle avec le Cadre de santé supérieur.
Participer au projet médico-soignant soit en tant que chef de projet soit dans un groupe de travail.

7. Nature et niveau de formation

Diplôme d'Etat Paramédical.
Diplôme de Cadre de Santé ou projet professionnel de formation Cadre après 4 ans d'exercice.
L'obtention d'un master dans le domaine de la formation et/ou du management des établissements de soins et médico-sociaux est appréciée.